



**La Fédération nationale des élu.es à la culture des collectivités (FNCC)  
propose plusieurs formats de rencontre et de formation  
tout au long du mandat**

## **Programme 2026 avril-septembre**

### **Des formations pour exercer et consolider son mandat d'élu.e**

- Des formations flash : l'essentiel en deux heures de visioconférence
- Des formations d'une journée pour approfondir, pour mieux connaître...
- Des formations à la demande pour les élu.es d'un territoire (EPCI, Département...)

### **Des rencontres territoriales pour construire un réseau de proximité**

- Une demi-journée ou une journée dans une région pour rencontrer ses collègues élu.es, échanger avec la Direction régionale des affaires culturelles, identifier ses interlocuteurs locaux, aborder des éléments de politiques nationales et locales, traiter une thématique en particulier...

### **Des temps forts nationaux pour appréhender les débats culturels du moment, enrichir sa réflexion, apporter sa contribution**

- Les Journées d'Avignon en juillet
- Le Salon des maires et des collectivités locales en novembre

# L'ÉLU.E À LA MANOEUVRE POUR CONSTRUIRE SA POLITIQUE PUBLIQUE DES ARTS & DE LA CULTURE



DÉFENDRE  
LA LIBERTÉ DE  
CRÉATION

DES DÉFIS  
POUR LA CULTURE  
UNE AMBITION POUR TOUS  
LES ÉLU.ES



PROMOUVOIR  
LA DIVERSITÉ  
CULTURELLE  
DANS LES POLITIQUES  
PUBLIQUES



LES ÉLU.ES  
AU COEUR DE LA  
DÉCENTRALISATION



PRÉSERVER  
ET VALORISER  
LE PATRIMOINE DANS  
SA DIVERSITÉ



VILLES & VILLAGES,  
INTERCOMMUNALITES,  
ACTEURS  
DES POLITIQUES CULTURELLES



(RÉ) INVESTIR  
L'ESPACE  
PUBLIC



METTRE EN OEUVRE  
LES DROITS CULTURELS



ACCOMPAGNER  
LES PRATIQUES  
AMATEURS

DÉVELOPPER L'ITINÉRANCE  
ARTISTIQUE ET CULTURELLE



S'INSCRIRE  
DANS LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE



AGIR POUR  
L'ÉGALITÉ  
FEMME/HOMME



DYNAMISER LA CULTURE  
DANS LA RURALITÉ



FAIRE VIVRE  
L'ÉDUCATION  
ARTISTIQUE  
ET CULTURELLE

# PROGRAMME DU PREMIER SEMESTRE 2026

## AVRIL

**Vendredi 17 avril à Bourges -** Rencontre territoriale à l'occasion du Printemps de Bourges

## JUIN

**Mardi 2 juin à Port-Vendres -** Formation à la demande pour les élu.es du Pays Pyrénées Méditerranée

**Mercredi 10 juin à Paris -** *Grands établissements culturels nationaux : des partenaires et ressources pour les élu.es locaux.*  
Formation en présentiel

**Mardi 16 juin -** *Culture et ruralité : enjeux, outils et rôle des élu.es locaux.*  
Formation en ligne

**Judi 18 juin -** *Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat ! (nouveaux élu.es)*  
Formation en ligne

**Mardi 23 juin -** *Accompagner les pratiques en amateur : quels enjeux et pistes de mise en œuvre ?*  
Formation en ligne

**Mercredi 24 juin à Dole -** Rencontre territoriale

**Mardi 30 juin -** *Faire vivre l'éducation artistique et culturelle : quels objectifs, contenus et mises en œuvre ?*  
Formation en ligne

## MAI

**Mardi 12 mai -** *Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat ! (nouveaux élu.es)*  
Formation en ligne

**Mercredi 13 mai à Cannes -** Rencontre territoriale à l'occasion du Festival de Cannes

**Mercredi 20 mai -** *Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat ! (nouveaux élu.es)*  
Formation en ligne

**Mercredi 27 mai -** *Culture et ruralité : enjeux, outils et rôle des élu.es locaux.*  
Formation en ligne

## JUILLET

**Mercredi 1 juillet -** Le pass Culture, un levier pour amplifier les politiques culturelles locales en direction des jeunes ?  
Formation en ligne :

**Vendredi 10 juillet samedi 11 juillet à Avignon -** Journée d'Avignon de la FNCC, à l'occasion du Festival

## SEPTEMBRE

**Mardi 15 septembre -** *Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat ! (nouveaux élu.es)*  
Formation en ligne

**Mardi 29 septembre -** *Culture et ruralité : enjeux, outils et rôle des élu.es locaux.*  
Formation en ligne

# Des formations pour exercer et consolider son mandat d'élu.e

## La FNCC, Centre de formation agréé pour les élu.es

Le **Centre de formation de la FNCC est agréé par le ministère de l'Intérieur** depuis 1994 pour dispenser des formations aux élu.es.

L'accompagnement des élu.es est au cœur du rôle et des missions de la Fédération, attentive et mobilisée pour répondre à leurs besoins d'information, de formation et de transmission.

Le programme des formations, spécialement conçu à l'attention des élu.es, est élaboré en fonction des temps politiques, de l'impulsion à donner en début de mandat au bilan à réaliser à sa fin.



Les sessions portent sur

- la conduite de la **délégation culturelle** : rôle et place de l'élu.e à la culture, conception de son projet culturel...
- l'ensemble **des secteurs de la culture** : spectacle vivant, patrimoine, lecture publique, cinéma...
- **des thématiques plus transversales** : droits culturels, revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs...

Les formations sont proposées avec le concours de formateurs, de spécialistes des enjeux culturels et de partenaires de la FNCC.

L'originalité des formations de la FNCC : **chaque session bénéficie de la présence d'au moins un "élu.e témoin" qui vient partager son expérience concrète et échanger avec les participants.**

## Le droit à la formation des élu.es locaux

Tous les élu.es locaux - d'une commune, d'un établissement public de coopération intercommunale, d'un département ou d'une région - bénéficient d'**un droit à la formation adaptée à leurs fonctions.**

La formation des élu.es constitue **une dépense obligatoire pour la collectivité** dans les conditions prévues par le Code général des collectivités territoriales (articles L2123-12 et suivants). À ce titre, la collectivité prend en charge les frais pédagogiques, ainsi que les frais de déplacement et de séjour dans les conditions applicables aux agents de l'État (décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006). Elle peut également, sous conditions, compenser la perte de revenus des élus.

Ce droit s'exerce à condition que la formation soit dispensée par **un organisme agréé par l'État.**

[Pus d'informations.](#)

### 3 formats proposés :

#### Des formations flash, l'essentiel en deux heures de visioconférence

Organisées en visioconférence, les formations flash proposent un temps court, rythmé et opérationnel pour éclairer un enjeu précis de votre mandat. En deux heures, elles combinent apport de repères essentiels, témoignage d'élu.e pour illustrer concrètement la thématique et temps d'échanges. Un format souple, adapté aux contraintes des élu.es, pour disposer de repères rapidement mobilisables.

#### Des sessions à la demande

La FNCC peut animer sur votre territoire et sur le thème de votre choix une session pour les élu.es d'une intercommunalité, d'un département, d'une région...

#### Des sessions d'une journée pour approfondir

Les sessions se déroulent en présentiel, sous forme interactive et participative avec des exposés théoriques, des analyses d'exemples concrets, des témoignages d'élu.es, des interventions de spécialistes des enjeux culturels (chercheurs, acteurs professionnels, représentants du ministère...) et des temps d'échanges.

Elles permettent d'approfondir une thématique et de se nourrir de plusieurs interventions. Le déjeuner qui fait partie intégrante de la formation est l'occasion de poursuivre les discussions.



#### Inscription

Un bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la FNCC. Les adhérents bénéficient de la gratuité pour les sessions en visioconférence et de tarifs préférentiels pour les autres sessions. Une confirmation d'inscription vous est adressée avant la formation avec les informations pratiques. Le nombre de places par session est limité pour le bon déroulement des échanges.

Informations complémentaires et inscriptions : [Centre de formation](#).

TARIFS	Moins de 5000 habitants	De 5000 à 30 000 habitants	Plus de 30 000 habitants
	ELU.E D'UNE COLLECTIVITE ADHERENTE		
Formation en visioconférence	gratuit	gratuit	gratuit
Formation en présentiel	50 €	100 €	200 €
ELU.E D'UNE COLLECTIVITE NON ADHERENTE			
Formation en visioconférence	100 €	100 €	100 €
Formation en présentiel	200 €	300 €	450 €

## Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat ! (*spécial nouveaux élu.es*)

À la suite des élections municipales, vous débutez un mandat déterminant pour la vitalité culturelle de votre territoire. En tant qu'él.u.e à la culture, vous occupez une place stratégique au croisement des politiques publiques, des acteurs culturels et des attentes des habitants. Cette formation vous accompagne dans la prise en main de votre mandat autour de deux enjeux :

- **Appréhender le rôle et les missions de l'él.u.e à la culture** dans son environnement politique et avec ses interlocuteurs professionnels (relations avec le maire, les autres élu.es, les services, la direction des affaires culturelles, les établissements culturels, les associations...) ; situer la collectivité dans son environnement institutionnel (rôles de l'Etat et de ses DRAC, coopération avec les autres collectivités).
- **Passer du programme électoral à un projet culturel** structuré, réaliste et fédérateur. Comment élaborer un projet culturel de territoire en tenant compte du programme sur lequel vous avez été élu, des propositions qui émergent, des projets des artistes ?

- **Mardi 12 mai de 17h à 19h**
- **Mercredi 20 mai de 17h à 19h**
- **Jeudi 18 juin de 17h à 19h**
- **Mardi 15 septembre 17h à 19h**

Formation animée par Jean-Pierre Seyvos, formateur et consultant en politiques culturelles.  
Avec la participation d'un élu.e témoin membre de la FNCC.



## Culture et ruralité : enjeux, outils et rôle des élu.es locaux.

### En partenariat avec l'Association des maires ruraux de France

À la suite des élections municipales, vous exercez votre mandat dans un milieu rural. En tant qu'élu.e, vous jouez un rôle central dans la conduite de l'action culturelle.

La culture constitue un atout majeur pour la ruralité et inversement, les territoires ruraux, dans toute leur diversité, regorgent d'initiatives culturelles et artistiques. Proches des habitants et attentifs aux spécificités locales, les élu.es ruraux développent des dispositifs singuliers. Espaces d'innovation, les communes rurales font toutefois face à des difficultés qui appellent un accompagnement et une ingénierie souvent insuffisants au regard des besoins. Ce que le récent plan "Culture et ruralité" du ministère de la Culture a souhaité prendre en compte.

Cette formation vous aidera à penser une politique culturelle adaptée à votre territoire, en tenant compte :

- **du rôle central de l'élu.e** au vu de la modestie des moyens (équipements, personnel, budget)
- **de l'importance du tissu associatif**
- **des enjeux d'intercommunalité**, de l'équilibre entre initiatives communales et coopération communautaire
- **des évolutions démographiques**, avec des "ruraux" et "néoruraux"
- **des ressources et propositions** du plan "Culture et ruralité"
  - **Mercredi 27 mai de 17h à 19h**
  - **Mardi 16 juin de 17h à 19h**
  - **Mardi 29 septembre 17h à 19h**



*Formation animée par Jean-Pierre Seyvos, formateur et consultant en politiques culturelles.  
Avec la participation d'un élu.e témoin membre de la FNCC*

## Le pass Culture, un levier pour amplifier les politiques culturelles locales en direction des jeunes ? un dispositif pour l'élu.e au service du pilotage de sa politique culturelle ?

Cette session de formation a pour objectif de proposer une vision globale du pass Culture, en présentant à la fois sa part individuelle et sa part collective. Elle s'appuiera sur des retours d'expérience concrets de collectivités déjà engagées dans la mise en œuvre du dispositif, en mettant notamment l'accent sur son articulation avec les dispositifs locaux d'éducation artistique et culturelle (EAC).

Elle permettra également d'échanger sur la transmission des données territoriales du pass Culture aux collectivités, afin de faire de ce dispositif un outil parmi d'autres au service du pilotage de leurs politiques publiques culturelles.

- **Mercredi 1er juillet de 14h à 16h**

*Formation animée par l'équipe du pass Culture.  
Avec la participation d'un élu.e témoin membre de la FNCC*

## Accompagner les pratiques en amateur : quels enjeux et pistes de mise en œuvre pour les élu.es ?

Selon une récente enquête, il y a environ 23 millions de personnes en France, sur tout le territoire et dans toutes les catégories socioprofessionnelles, qui s'adonnent à la pratique artistique en amateur tous domaines confondus : musique, arts plastiques, photo, théâtre, danse... Ces pratiques constituent une dynamique importante de la vitalité des territoires.

L'accompagnement aux pratiques artistiques et culturelles en amateur fait partie de toute politique de proximité ; mais si les collectivités territoriales y consacrent toutes une part de leur action et de leur financement, une politique de soutien aux pratiques en amateur n'est pas toujours simple à concevoir et à mettre en place.

Quel est le rôle des collectivités pour les pratiques en amateur ? Comment le soutien à ces pratiques s'inscrit-il dans le projet culturel global des élu.es ? Comment les accompagner ? Quels liens tisser entre amateurs et professionnels ? Quels dispositifs d'aide convoquer ? Quelles évaluations pour ces politiques de proximité ?

Au travers d'exemples concrets, cette formation permettra d'identifier quelques axes fertiles d'une politique publique dans ce domaine.



### ■ Mardi 23 juin de 17h à 19h

*Formation animée par Jean-Pierre Seyvos, formateur et consultant en politiques culturelles.  
Avec la participation d'un élu.e témoin membre de la FNCC*

## Faire vivre l'éducation artistique et culturelle : quels objectifs, contenus et mises en œuvre pour les élu.es ?

L'éducation artistique et culturelle – dont les trois piliers sont l'acquisition des connaissances, la pratique artistique et la rencontre avec les œuvres et les artistes – est depuis de nombreuses années au cœur des préoccupations des collectivités territoriales, notamment des communes et des intercommunalités. Pour les élu.es, les enjeux sont multiples : faire de la culture un facteur d'émancipation, de cohésion sociale et de dynamisme territorial.

L'EAC mobilise les ressources artistiques et culturelles présentes dans les territoires, s'appuie sur de nombreux partenariats (entre Etat, collectivités, institutions éducatives, artistes et acteurs culturels) et s'inscrit, pour les enfants et les adolescents, bien au-delà du temps scolaire. Dans sa mise en œuvre, l'EAC peut s'appuyer sur des contractualisations, qui se développent sous forme de parcours ou de projets.

Qu'entend-on par éducation artistique et culturelle ? Comment mettre en œuvre des actions et élaborer une politique ambitieuse propre à sa collectivité ? Quelles ressources mobiliser et comment les mettre en œuvre ? Quels sont les enjeux d'organisation, de formation et d'accompagnement ? Comment et pourquoi aller vers une contractualisation avec l'Etat ? Qu'est-ce que le label 100% EAC ?



### ■ Mardi 30 juin de 17h à 19h

*Formation animée par Jean-Pierre Seyvos, formateur et consultant en politiques culturelles.  
Avec la participation d'un élu.e témoin membre de la FNCC*

## Grands établissements culturels nationaux : des partenaires et des ressources pour les élu.es locaux.

Consacrée par la loi NOTRe, la responsabilité culturelle partagée repose sur la coopération, la co-construction et le dialogue entre l'Etat et les collectivités. Dans ce cadre, la FNCC propose une journée de rencontre et d'échange avec quatre grands établissements culturels nationaux : le Centre national de la musique (CNM), le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) et le Centre national des arts plastiques (CNAP).

Quels dispositifs d'accompagnement et de soutien peuvent être mobilisés à l'échelle locale ? Quelles articulations entre les actions de ces établissements et les priorités des élu.es, les spécificités des territoires ? Un temps d'information et de dialogue pour permettre aux élu.es de mieux identifier les ressources mobilisables et renforcer les coopérations entre l'État et les collectivités.

- **Mercredi 10 juin à Paris**

*Formation animée par Jean-Philippe Lefèvre, président de la FNCC.  
Avec les interventions de membres du CNM, du CNC, du CNAP et de l'INRAP*

# Des rencontres territoriales pour construire un réseau de proximité

Les rencontres territoriales de la FNCC sont des temps privilégiés pour renforcer les liens entre élu.es et **construire un réseau de proximité autour des enjeux culturels** du territoire. Elles offrent un **espace convivial et constructif pour se rencontrer, échanger et partager les expériences de chacune et chacun.**

## Rencontrer ses collègues élu.es

Ces rendez-vous permettent aux élu.es de faire connaissance avec leurs collègues, de découvrir des initiatives menées ailleurs et de partager leurs projets, leurs réussites mais aussi les défis rencontrés dans leurs collectivités. C'est aussi l'occasion de prendre du recul, de s'inspirer et de faire émerger de nouvelles idées.



## Échanger autour d'une thématique

Les rencontres peuvent également aborder une thématique spécifique choisie en fonction des préoccupations des territoires : cinéma, bibliothèques, éducation artistique et culturelle... Ces moments permettent de faire le point sur les actualités nationales en les mettant en perspective avec les réalités et les enjeux locaux.

## Dialoguer avec la Direction régionale des affaires culturelles et différents acteurs culturels nationaux et régionaux

Les rencontres territoriales favorisent aussi un dialogue avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et ses conseillers, afin de mieux comprendre les dispositifs existants, poser ses questions et identifier les accompagnements possibles pour les projets locaux. Elles permettent par ailleurs de rencontrer différents acteurs culturels nationaux et locaux en fonction des thématiques abordées.

## S'immerger dans la vie culturelle du territoire

Elles sont aussi l'occasion de s'immerger dans la vie culturelle du territoire : participation à un festival, découverte d'un équipement culturel, visite d'un lieu ou rencontre avec des acteurs culturels locaux.

### Prochains rendez-vous

- **En Région Centre-Val de Loire**

Vendredi 17 avril, 14h30-17h à Bourges, à l'occasion du Printemps de Bourges

- **En Région Sud**

Mercredi 13 mai, 14h30-16h30 à Cannes, accueillis sur le stand de la Région Sud, à l'occasion du Festival de Cannes

- **En Région Bourgogne-Franche-Comté**

Mercredi 24 juin, 10h-15h à Dole

L'inscription est obligatoire, mais la participation à ces rencontres territoriales est gratuite pour les élu.es adhérents et non adhérents. Programme et inscription sur : [www.fncc.fr](http://www.fncc.fr)

# Des temps forts nationaux pour appréhender les débats culturels du moment, enrichir sa réflexion, apporter sa contribution

Les rencontres nationales sont des temps d'échange et de réflexion collective autour des grands enjeux des politiques culturelles. Ces rendez-vous contribuent à nourrir la **réflexion des élu.es** et à renforcer la capacité de la FNCC à **construire des propositions partagées**. Ils participent également à faire **émerger des perspectives pour le développement des politiques culturelles dans les territoires**.

## Échanger autour des grands enjeux des politiques culturelles

Organisés dans le cadre de grands événements nationaux, ces temps proposent des débats et des séminaires autour des grandes questions qui traversent les politiques culturelles : soutien à la création, financement de la culture, accès aux œuvres et aux pratiques, place de la culture dans les transitions contemporaines...

LES SALONS  
DES MAIRES



## Se retrouver et partager ses expériences, ses propositions

Ces rendez-vous permettent aux élu.es de toute la France de se retrouver, d'échanger sur leurs pratiques et de partager leurs expériences.

Ils offrent un espace pour confronter les points de vue, prendre du recul sur les enjeux rencontrés dans les collectivités et enrichir les réflexions grâce à la diversité des situations territoriales.

### Les Journées d'Avignon de la FNCC

Vendredi 10 et samedi 11 juillet

Chaque année, pendant le Festival d'Avignon, la FNCC organise ses *Journées d'Avignon*, un temps fort de rencontres, de débats et de séminaires. L'édition 2026 sera surtout l'occasion d'accueillir les nouveaux élu.es, de leur faire découvrir la FNCC, de favoriser les échanges et rencontres, la transmission entre les nouveaux élus et ceux déjà membres de la Fédération.

### La FNCC au Salon des maires et des collectivités locales

Du mardi 24 au jeudi 26 novembre

La FNCC est également présente au Salon des maires et des collectivités locales, à Paris. Partenaire du Salon depuis la création du pôle culture, la Fédération y tient un stand et participe à la programmation à travers l'organisation de plusieurs tables-rondes, offrant ainsi un espace de rencontre et de discussion pour les élu.es.

## Dix bonnes raisons d'être adhérent à la FNCC

1. S'inscrire dans un réseau pluraliste de collectivités représentées par leurs élu·es
2. Partager ses initiatives et découvrir d'autres expériences
3. S'informer sur l'actualité culturelle nationale et locale
4. Se former à l'ensemble des enjeux des politiques culturelles
5. Faire rayonner son territoire, sa ville, son village
6. Faire entendre la voix des collectivités territoriales au plan national
7. Contribuer à l'évolution des politiques culturelles publiques
8. Favoriser la prise en compte de la dimension culturelle dans les politiques publiques
9. Promouvoir la diversité de la création artistique et l'inventivité des territoires
10. Soutenir et valoriser les pratiques culturelles, en amateur et associatives

### Montants des adhésions

#### COMMUNES

De moins de 2000 habitants	0,045 euro par habitant (plancher minimum de 15 euros)
De 2.001 à 10.000 habitants	204 euros
De 10.001 à 30.000 habitants	511 euros
De 30.001 à 60.000 habitants	832 euros
De 60.001 à 200.000 habitants	1 188 euros
De 200.001 à 1.000.000 habitants	1 782 euros
De 1.000.001 à 5.000.000 habitants	3 208 euros
De 5.000.001 à plus habitants	3 920 euros

#### EPCI – METROPOLES

De moins de 10.000 habitants	454 euros
De 10.001 à 30.000 habitants	794 euros
De 30.001 à 60.000 habitants	1 069 euros
De 60.001 à 100.000 habitants	1 701 euros
De 100.001 à 500.000 habitants	2 495 euros
De 500.001 habitants à plus	3 683 euros

#### CONSEILS DEPARTEMENTAUX

De moins de 1.000.000 habitants	1 782 euros
De 1.000.001 à 10.000 000 habitants	2 970 euros
De 10.000.001 à plus habitants	3 564 euros

#### CONSEILS REGIONAUX

4 500 euros

Plus d'information sur notre site : [www.fncc.fr](http://www.fncc.fr)

FNCC - Fédération nationale des élu·es  
à la culture des collectivités

81 rue de la Tour  
42000 Saint-Etienne  
04.77.41.78.71  
[www.fncc.fr](http://www.fncc.fr)



Suivez la FNCC sur les réseaux sociaux

